
Réunion du GAC avec le Conseil de la GNSO

Séance 5

Table des matières

Objectif de la séance	p. 1	Sujets de discussion et questions	p. 2	Informations complémentaires	p. 5	Contexte	p. 5
---------------------------------------	------	---	------	--	------	--------------------------	------

Objectif de la séance

Le GAC et l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) se réunissent lors des réunions de l'ICANN afin d'aborder des questions politiques présentant un intérêt pour les deux parties.

L'ordre du jour de la séance est fixé de sorte à se concentrer sur un échange autour des questions suivantes :

1. Prochaine série du programme des nouveaux gTLD
 - a. Discussions de la petite équipe du Conseil de la GNSO sur des points en suspens/l'implication des membres du GAC
 - b. Dialogue facilité GAC/GNSO sur les génériques fermés
 - c. Processus d'orientation de la GNSO concernant le soutien aux candidats
 - d. Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)
2. Atténuation de l'utilisation malveillante du DNS
 - a. Négociations contractuelles
3. Système de divulgation du WHOIS
4. Questions diverses

Sujets de discussion et questions

1. Prochaine série du programme des nouveaux gTLD

a. Discussions de la petite équipe du Conseil de la GNSO sur des points en suspens/l'implication des membres du GAC

- Le GAC tient à prendre part aux discussions en cours entre le Conseil d'administration et le Conseil de la GNSO concernant certaines des questions encore en suspens, pour lesquelles le GAC a formulé des commentaires par le passé, notamment le commentaire collectif du GAC du 1er juin 2021.
- À cet égard, le GAC examine les éléments suivants de potentiels futurs avis du GAC :
 - **Prévisibilité** : La proposition d'avis du GAC à l'étude recommande au Conseil d'administration de garantir une participation équitable au sein du Groupe de révision permanent de la mise en œuvre du cadre de prévisibilité (SPIRT) de toutes les communautés de l'ICANN intéressées, sur un pied d'égalité.
 - **RVC/PIC** : La proposition d'avis du GAC à l'étude recommande au Conseil d'administration de faire en sorte que tous futurs RVC/PIC puissent être mis en œuvre sur le fondement d'obligations contractuelles claires, et que les conséquences du non-respect de ces obligations soient prévues dans les contrats y afférents conclus avec les parties contractantes. Le GAC recommande que des PIC obligatoires ou volontaires supplémentaires restent possibles afin de répondre aux craintes émergentes en matière de politique publique.
 - **Soutien aux candidats** : La proposition d'avis du GAC à l'étude recommande au Conseil d'administration de prendre des mesures visant à réduire considérablement ou à supprimer les frais d'enregistrement actuels de l'ICANN afin de pouvoir renforcer le soutien financier destiné aux régions sous-représentées.
 - **Avis consensuel du GAC et alertes précoces du GAC** : La proposition d'avis du GAC à l'étude recommande au Conseil d'administration 1) de ne pas accepter la recommandation 30.2 relative à l'échéancier des avis consensuels du GAC sur les futures catégories de TLD et les candidatures spécifiques, qui vise à dissuader de soumettre de tels avis après la finalisation du guide de candidature, et 2) d'adopter la recommandation 30.6 en incluant le texte de compromis soumis par le GAC indiquant que « le ou les gouvernements qui émettent une ou

des alertes précoces doivent ajouter une explication écrite décrivant les raisons pour lesquelles le ou les alertes précoces ont été émises et comment le candidat peut répondre aux préoccupations des membres du GAC *dans la mesure du possible*.

- Enchères : mécanismes de dernier recours/résolution privée des ensembles conflictuels : La proposition d'avis du GAC à l'étude recommande au Conseil d'administration 1) de s'assurer que les enchères de dernier recours ne sont pas utilisées en cas de conflits entre des candidatures commerciales et non commerciales, et 2) d'interdire les enchères privées ou de fortement dissuader d'y avoir recours.
- Le GAC souhaiterait entendre les réactions du Conseil de la GNSO à ces éléments de potentiels futurs avis du GAC, entre autres, et souhaiterait savoir quelles voies sont possible, selon le Conseil de la GNSO, afin d'y donner suite en temps opportun.

b. Dialogue facilité GAC/GNSO/At-Large sur les génériques fermés

- Sur le fond : En supposant de parvenir à définir un cadre mutuellement convenu lors du dialogue facilité et parmi les communautés élargies respectives, quels seraient le processus politique de la GNSO et les échéances pour l'achèvement des travaux du Conseil de la GNSO ?
- Sur le processus : Le GAC tient vraiment à continuer à mettre en place des dispositions similaires en termes de représentation équitable du GAC, de la GNSO et de l'ALAC lors des potentielles étapes ultérieures d'élaboration de politiques et souhaiterait connaître les points de vue du Conseil à cet égard.

c. Calendrier des travaux du Conseil de la GNSO

- Le GAC souhaiterait que le Conseil de la GNSO fasse un point sur le calendrier des travaux à venir du Conseil de la GNSO relatifs à la prochaine série de nouveaux gTLD.

d. Processus d'orientation de la GNSO (GGP) concernant le soutien aux candidats

- Le GAC encourage les contributions et les échanges du Conseil de la GNSO sur les potentiels moyens de renforcement de la participation au programme de soutien aux candidats des régions qui ne sont toujours pas représentées, notamment étant donné que lors du précédent programme seules 3 propositions ont été soumises.
- Quels critères doivent être retenus s'il y a plus de dix candidatures éligibles ?

e. Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)

- Le GAC tient à participer activement à l'IRT via son représentant désigné et des participants individuels.
- Sur le fond : Tel qu'indiqué, le GAC mène actuellement des discussions avec le Conseil d'administration et le Conseil de la GNSO sur un certain nombre de questions en suspens. Sur la question de la prévisibilité et du SPIRT, bien qu'elle ait été résolue dans les recommandations du SubPro, le GAC a d'autres questions qu'il abordera avec le Conseil d'administration.
- Sur le processus : Dans la mesure où l'IRT SubPro a déjà commencé à traiter la question de la prévisibilité et du SPIRT, comment percevez-vous l'interaction entre les discussions en cours et la mission de l'IRT SubPro consistant à élaborer des directives de mise en œuvre ?

2. Atténuation de l'utilisation malveillante du DNS

a. Négociations contractuelles

- La GNSO a-t-elle une idée des questions qu'il conviendrait d'aborder pour les prochains PDP ciblés sur l'utilisation malveillante du DNS ?
 - Existe-t-il des mécanismes prévus pour solliciter les retours de la communauté sur ces questions ?
- Si c'est le cas, quels seraient la priorité/l'échéancier de ces initiatives ?
- Comment le GAC peut-il soutenir/participer au mieux à ces activités ?

b. Point de la petite équipe du Conseil de la GNSO

- Le Conseil de la GNSO doit faire un point, s'il y a lieu.

3. Service de demande d'accès aux données d'enregistrement (anciennement connu sous le nom de système de divulgation du WHOIS)

- Le Conseil d'administration a convenu avec le GAC de l'importance d'optimiser la participation volontaire au système et a noté que l'organisation ICANN travaille actuellement sur une stratégie de sensibilisation et d'engagement, qui comprend une collaboration avec la petite équipe de la GNSO. Comment la GNSO envisage-t-elle une telle stratégie ?
- Le Conseil d'administration a également indiqué que l'équipe du projet de l'organisation ICANN se mobilise avec les membres du PSWG ainsi qu'avec la petite équipe de la GNSO afin de discuter d'une fonction de confidentialité qui pourrait renforcer la participation des organismes chargés de l'application de la loi. Le PSWG du GAC salue la collaboration avec l'organisation ICANN et le petit groupe RDRS visant à résoudre ces questions et les progrès

effectués dans le développement et l'adoption commune de solutions adéquates sont encourageants.

Questions diverses

- Communiqué du GAC « Questions importantes »
 - Le GAC doit fournir des feedbacks sur la réponse du Conseil de la GNSO aux questions importantes de l'ICANN76.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur la GNSO et son processus d'élaboration de politiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://gns0.icann.org/en/about>. Site web de la GNSO : <https://gns0.icann.org/en>

Contexte

La fréquence de la participation du GAC aux activités liées à l'élaboration de politiques de l'ICANN ayant changé ces dernières années, on a observé que le partage d'informations avec différents segments de la communauté de l'ICANN permet plus que jamais d'aider les membres du GAC à comprendre le contexte des différents enjeux liés au DNS. Lors des dernières réunions publiques, le GAC a échangé avec différents groupes de la communauté appartenant à l'espace des gTLD, dont des entreprises et des groupes représentant des intérêts non commerciaux et liés à la propriété intellectuelle. Cette réunion avec le Conseil de la GNSO continuera d'adopter cette approche de communication stratégique.

L'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) est un organe au sein de la communauté de l'ICANN chargé d'élaborer des politiques de fond ayant trait aux domaines génériques de premier niveau et de les proposer au Conseil d'administration de l'ICANN. La GNSO est l'organisation de soutien la plus importante au sein de la structure de l'ICANN.

Le GAC se réunit généralement avec le président et d'autres membres du Conseil de la GNSO lors de chaque réunion publique de l'ICANN afin de discuter de questions d'intérêt commun et d'identifier des méthodes favorisant une meilleure coopération. Le président actuel du Conseil de la GNSO est Sebastien Ducos. Les vice-présidents sont Greg DiBiase et John McElwaine. L'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC est Jeff Neuman. Le point de contact du GAC auprès de la GNSO est Jorge Cancio (Suisse).

La GNSO est une « fédération » de différents groupes de parties prenantes. Elle comprend deux « chambres », une chambre pour les parties contractantes de l'ICANN (les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement) et une deuxième chambre pour les autres parties non contractantes, c'est-à-dire une chambre défendant les intérêts commerciaux et non commerciaux.

Le Conseil de la GNSO et les groupes de parties prenantes de la GNSO ont différents rôles au sein de la GNSO. Le Conseil est le responsable du processus d'élaboration de politiques. Il est constitué de membres représentatifs des différents groupes de parties prenantes et unités constitutives de la GNSO. Les groupes de parties prenantes (dont le Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG) et le Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)) s'occupent quant à eux des aspects opérationnels en diffusant des informations et en aidant leurs membres à comprendre l'ensemble des activités et responsabilités de la GNSO. Plusieurs groupes de parties prenantes participent directement aux groupes de travail chargés de l'élaboration de politiques.

Avant les réunions publiques de l'ICANN, les équipes de direction du Conseil de la GNSO et du GAC participent à une téléconférence afin d'identifier les questions les plus urgentes devant être abordées dans le cadre de discussions en face à face lors de la prochaine réunion.

Gestion des documents

Titre	ICANN77 - Document d'information de la séance du GAC - Réunion du GAC avec le Conseil de la GNSO
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public (après la réunion)
Date de distribution	Version 2 : 9 juin 2023